

Arrêté temporaire n°ST25/279
Portant réglementation de la circulation

ROUTE DE DESVRES, RUE GIRAUX SANNIER (D96) et RUE FRANCOIS BOULANGER

Monsieur le Maire Vice-Président de la CAB,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'arrêté notifié le 9 avril 2024 portant délégation de signature au 1er Conseiller Municipal Délégué,

VU la demande émise par SAS BENOIT CHEVRIER demeurant 4 chemin de St Martin 62128 CROISILLES représentée par Madame HURET aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

VU l'avis favorable de la MDADT en date du 27/05/2025,

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages de fibre optique rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 27/05/2025 au 31/07/2025 ROUTE DE DESVRES, RUE GIRAUX SANNIER (D96) et RUE FRANCOIS BOULANGER,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 27/05/2025 et jusqu'au 31/07/2025, en chantier mobile, un rétrécissement de chaussée, compte tenu de la réalisation des travaux en bordure de voie, entraîne une modification des conditions de circulation et de stationnement. La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. La circulation est alternée par B15+C18. Les emplacements de stationnement situés au droit de l'empiètement sont neutralisés.:

- ROUTE DE DESVRES
- RUE GIRAUX SANNIER (D96)
- RUE FRANCOIS BOULANGER

Article 2

Le présent arrêté devra être affiché sur le site pendant toute la durée du chantier.

Article 3

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, SAS BENOIT CHEVRIER.

Article 4

Monsieur le Directeur des Services Techniques, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Maire Vice-Président de la CAB et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Saint-Martin-Boulogne, le 27 mai 2025
Pour le Maire,
Conseiller municipal délégué à la voirie et cimetière

//

René WIART

DIFFUSION:

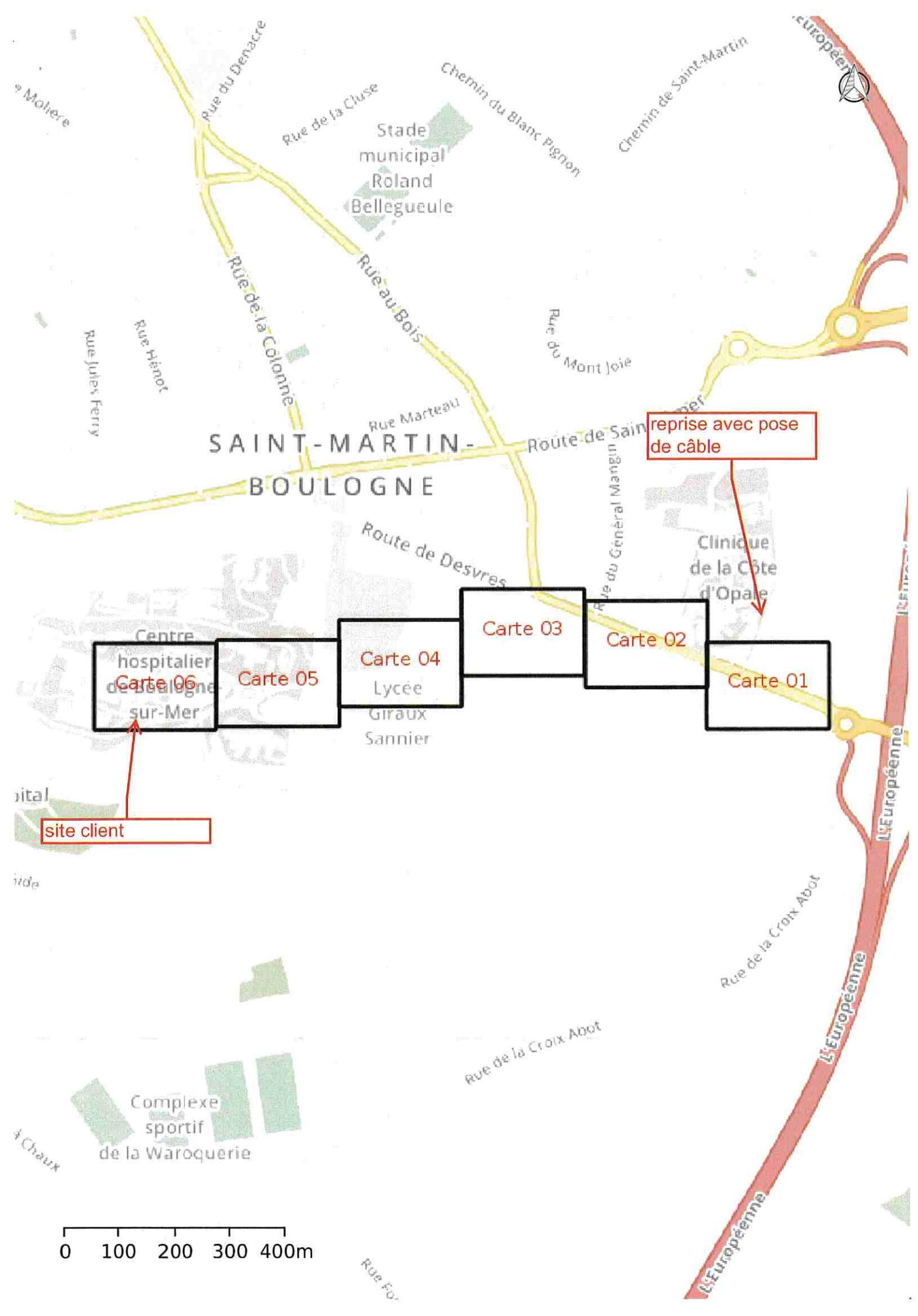
- SAS BENOIT CHEVRIER
- la Police Municipale

ANNEXES:

plans

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.





pose du tronçon
F4259719 type
L1041 12 FO
550ML

2T 64,62758 E 0 96,26m RSFSFU684/F41900463 12 Fo 431,80
E 4045,71 m

A yellow road sign with black text and a blue border. The text "Route de Desvres" is written vertically along the left side. At the bottom right, there is a red arrow pointing upwards and to the right, with the number "4845 148 m" written next to it. Above the arrow, the letters "E" and "F" are visible, likely referring to different roads or directions.

907/80 245 m
E

PRIVE
2045 76 m

reprise avec pose
de câble dans la
BDO BL2922
située en ch 575

GPS(lat., long.) 50.72192, 1.64612

Lambert 93 (X : Y) : 604225.21 ; 7070289.00

Adresse : 175 ROUTE DE DESVRES, 62280 ST MARTIN BULLOGNE
(0264)



la CÔ

pose du tronçon
F4259719 type
L1041 12 FO
550ML

pose de la BDO
009416 dans la ch
L3T 460

Coordonnées GPS stat : long: 50.72334 - lat: 6.02444

Lambert 93 (X, Y): 663826.27 7070453.49

Lambert 2 étendu (X, Y): 550735.94 1696614.55

Adresse : 194 ROUTE DE DESVRES 62280 ST MARTIN BOUCOGNE
(0256)

0 10 20 30 40m





Salle de
sport
Giriaux
Sannier

Déclinaison GPS (lat : long) 50°7'22.51 / 1°63°46.6
Lambert 93 (X, Y) 6034415.86 / 70770367.99
Lambert 2 étaillé (X, Y) 550336.06 / 263675.58
Adresse 2 RUE GIRIAUX SANNIER, 62280 ST MARTIN BOULOGNE
(06B)

pose de la BDO
009415 dans la ch
L3T 449

RSF5FU748/F508398
3045 296 m

12 Fo 494.63m RSF5FU748/F508398
0094155
3045 85 m

12 Fo 12.F08397.48m RSF5FU748/F508398
449/62758
3045 29 m

pose du tronçon
F4259717 type
L1041 12FO
500ML

pose du tronçon
F4259718 type
L1041 12FO
600ML

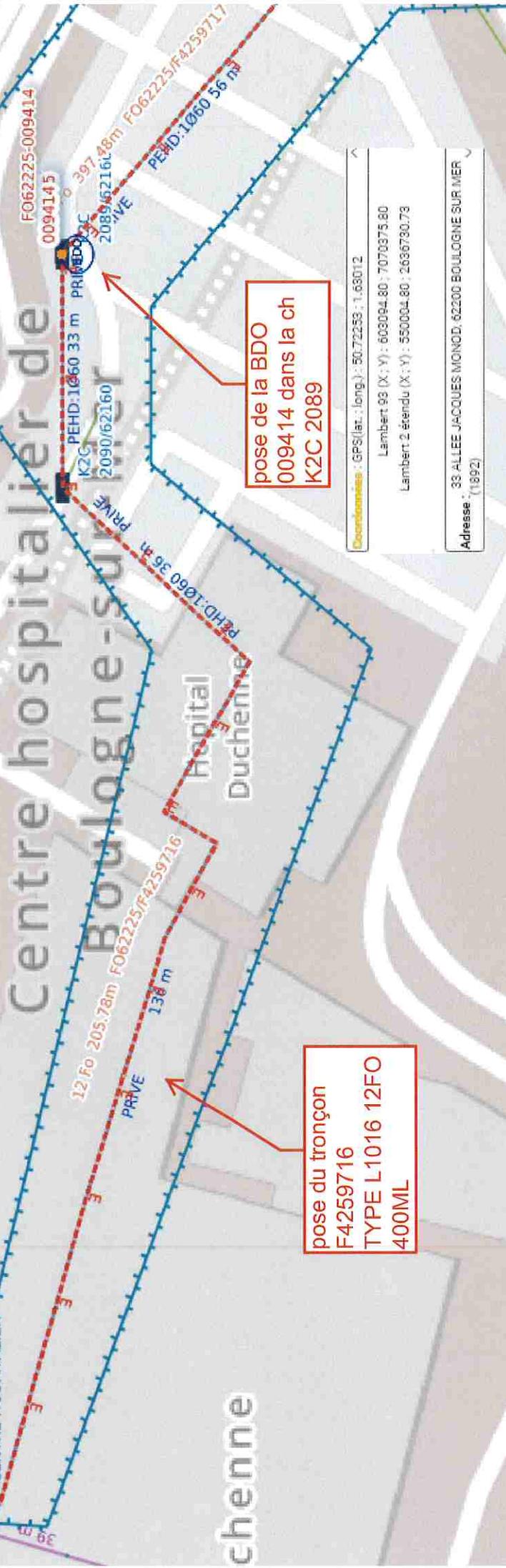
0 10 20 30 40m



Centre
Hospitalier
Hellport

F062225-CHBOUL
CHBOUL

ENTRE HOSPITALIER



Centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer

chenne

pose de la BDO
009414 dans la ch
K2C 2089

pose du tronçon
F4259716
TYPE L1016 12FO
400ML

Coordonnées : GPS(lat. ; long.) : 50.72253 ; 1.63012
Lambert 93 (X ; Y) : 603094.80 ; 7070375.80
Lambert 2 étendu (X ; Y) : 550004.80 ; 2636730.73

Adresse : 33 ALLEE JACQUES MONOD, 62200 BOULOGNE SUR MER
(1892)